

Illustrations : Lénon

La Renouée

Parce qu'un village a besoin de lieux où puisse battre son cœur

Parce que nous avons choisi de vivre et travailler sur le Plateau de Gentioux

Soutenez l'ouverture d'un lieu de vie et d'activités à Gentioux-Pigerolles (23).

Vous permettrez ainsi à des associations de développer leurs activités et à des entrepreneurs individuels de s'installer sur le Plateau de Millevaches.

Vous participerez surtout à la création d'un nouveau lieu ouvert à toutes et tous dans le bourg de Gentioux.



**Renouée
bistorte**

Bistorta officinalis,
plante des tourbières de montagne,
comestible et thérapeutique

LA RENOUÉE, DES GRAINES AUX FLEURS

Nous avons récemment démarré à Gentioux des activités diverses, artisanales, libérales, commerciales ou associatives : brasserie, séchage et transformation de plantes médicinales, marché d'hiver, dépôt-vente de produits locaux, cabinet de naturopathie, cartographie, organisation de projections, d'ateliers d'échange de savoirs, d'après-midi jeux, d'espaces pour les enfants, etc.

Avec La Renouée, nous voulons sortir nos activités des garages, appartements, chambres, greniers, petits locaux où nous les avons expérimentées, et les installer dans un lieu central, dans des locaux adaptés où elles puissent grandir.

Nous voulons nous regrouper dans un lieu unique pour que chaque activité profite à l'autre, pour mutualiser des moyens, pour se sentir moins seuls au travail, pour se retrouver à la pause de midi.

Nous voulons enfin et surtout proposer une maison ouverte et confortable, où on est sûr de rencontrer quelqu'un, qu'on vienne y faire quelque chose ou qu'on y passe par hasard.

Pour que les habitants aient un nouveau lieu à eux, chaleureux, où se retrouver, échanger, jouer, s'ap-

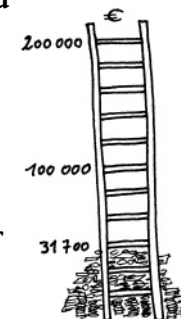
provisionner, chanter, boire un verre, construire l'avenir. Un lieu dont ils s'occuperaient ensemble, où leurs idées pourraient prendre corps. Parce qu'un village a besoin de lieux où puisse battre son cœur.

Plus largement, ce projet s'inscrit dans les multiples initiatives qui existent aussi dans les villages alentour et qui font du Plateau de Millevaches, cet endroit si particulier où, malgré les promesses de désertification, chaque année, de nouvelles personnes choisissent de venir vivre.

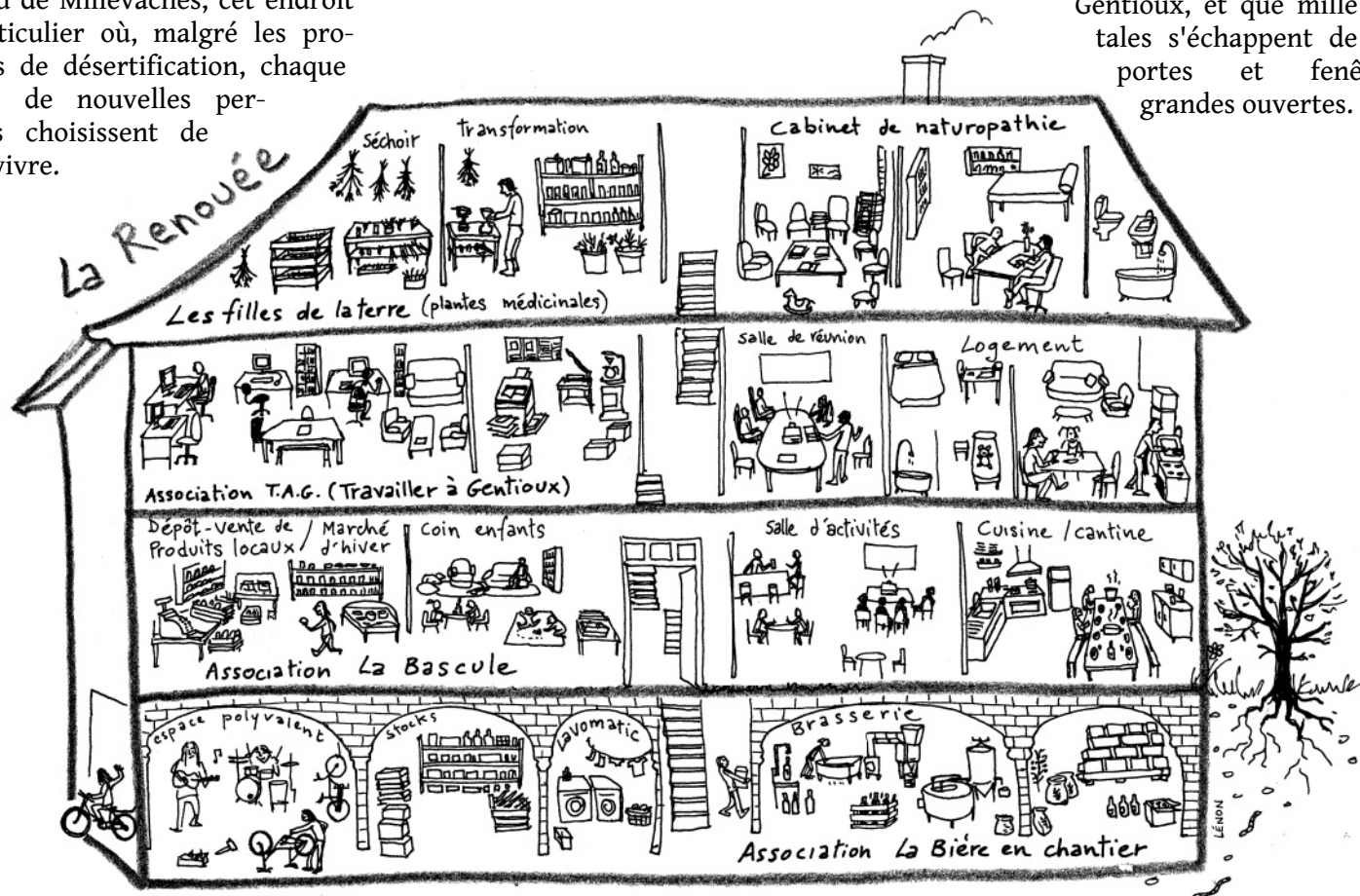
Une maison est à vendre dans le bourg de Gentioux. Elle correspond à ce que nous cherchons : surface, répartition des espaces, jardin, situation, volume de travaux... Elle est à vendre 150 000 € auxquels il faut ajouter 50 000 € de travaux et de frais d'acquisition, soit 200 000 €.

Il nous faut apporter 100 000 € au minimum pour pouvoir emprunter le reste à une banque. Sachant que, moins nous emprunterons, plus le projet sera viable.

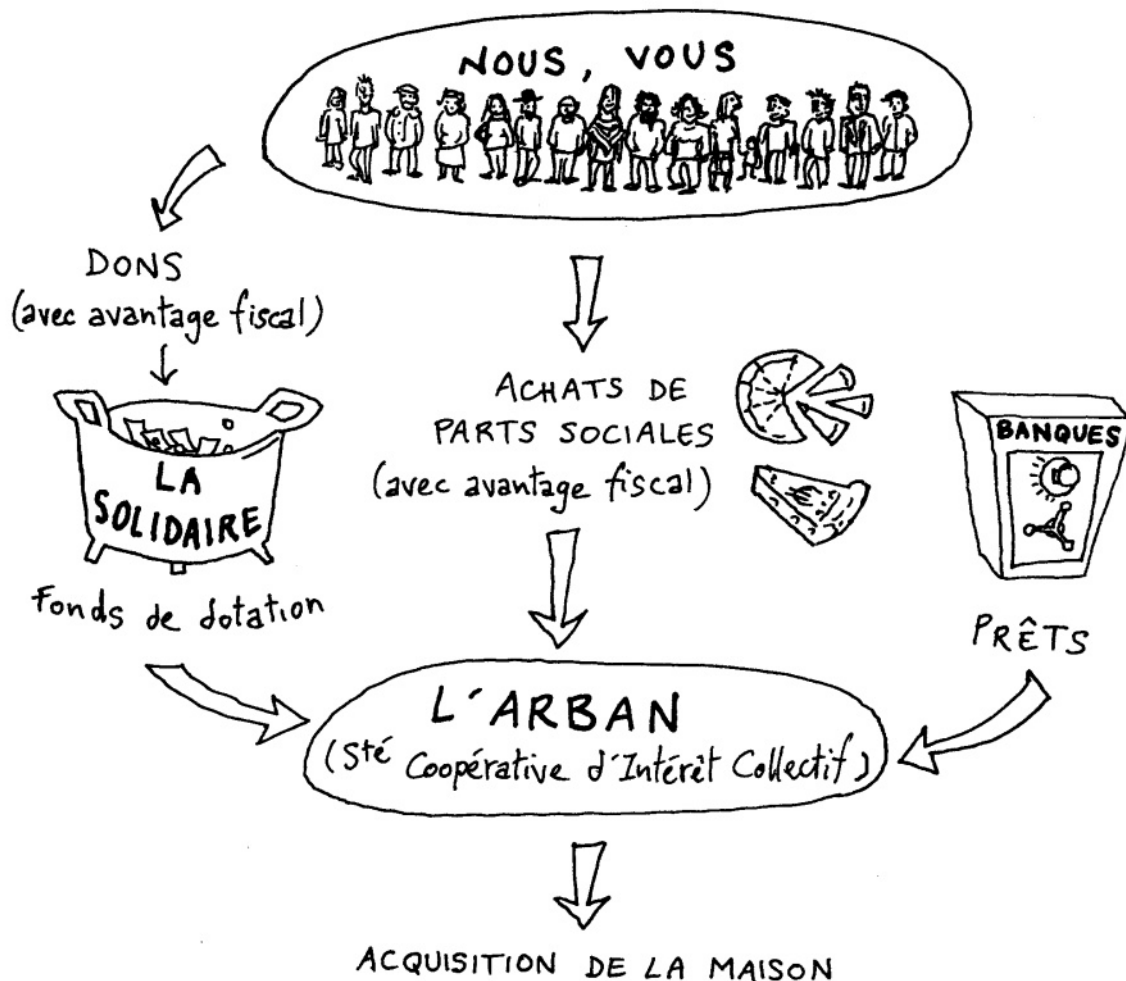
Nous avons, au 15 mars 2015, récolté 31 700€ entre et autour de nous. Nous lançons un appel à contribution, ouvert jusqu'au 1er juin, pour réunir le reste de la somme.



Pour que dans quelques mois, La Renouée fleurisse dans la grande rue de Gentioux, et que mille pétales s'échappent de ses portes et fenêtres grandes ouvertes.



LE MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER



Illustrations : Lénon

Pour nous aider dans le financement et le portage juridique, deux initiatives locales sises à Faux-la-Montagne se sont associées au projet : *L'Arban* et *La Solidaire*.

L'Arban est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), créée ici en 2010 pour intervenir sur les questions locales de logement et d'urbanisme. Dans le cas de *La Renouée*, *L'Arban* achètera la maison et nous la remettra en location.

En entrant dans le capital de *L'Arban*, vous nous permettez de disposer des fonds nécessaires au financement de l'achat de la maison et des travaux.

La reconnaissance "entreprise solidaire" de la SCIC par l'Etat vous donne alors des avantages fiscaux.

Si vous préférez faire un don (ouvrant aussi droit à un avantage fiscal), *La Solidaire*, fonds de dotation reconnu d'intérêt général, s'associe au projet et collecte les dons qui seront ensuite investis dans *L'Arban*.

LA RENOUÉE, Le bourg, 23 340 Gentioux-Pigerolles,
05 55 67 28 75 - renouee@millevaches.net
<http://renouee.millevaches.net>

POUR CONTRIBUER À *La Renouée*

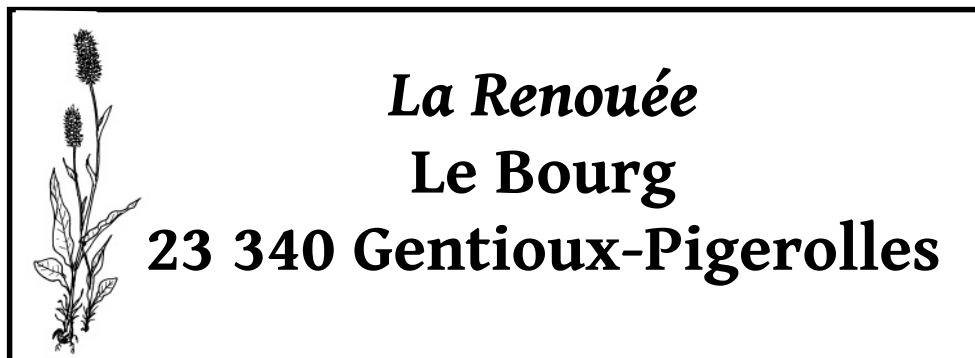


Souscrivez au capital de la SCIC *L'Arban*, c'est-à-dire achetez des parts sociales de la société (150 € la part). Vous devenez alors sociétaire de *L'Arban* et soutenez les projets de la coopérative. Il s'agit d'un placement solidaire. Ainsi, sauf exception, ces parts n'ont pas vocation à être revendues.



Et/ou faites un don à *La Solidaire* (le fonds de dotation qui utilisera ces fonds pour souscrire au capital de *L'Arban*). Cela vous fait bénéficiaire de l'avantage fiscal sur les dons aux organismes d'intérêt général et ne vous lie pas à *L'Arban*.

Remplissez les formulaires qui vous concernent (pages suivantes) et retournez-les avec les pièces à joindre. Nous vous contacterons à leur réception. Les chèques seront encaissés ou restitués selon la réussite de la campagne de récolte de fonds (bilan le 1er juin). Formulaires et pièces jointes à retourner à :



Bilan de la récolte de fonds le 1er juin. Le blog sera actualisé régulièrement pour vous permettre de suivre les dernières avancées (<http://renouee.millevaches.net>).

Pour tout renseignement :

***La Renouée* :** 05 55 67 28 75 - renouee@millevaches.net

***L'Arban* :** 05 55 64 58 29 - arban-millevaches@orange.fr

***La Solidaire* :** 09 71 50 82 96 - lasolidaire@millevaches.net

DON AU FONDS DE DOTATION LA SOLIDAIRE

Ce formulaire permet de faire un don au fonds de dotation la Solidaire.

Il est à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre de "La Solidaire".

Je soussigné-e, (1).....

domicilié-e à (2).....

.....
donne au fonds de dotation *La Solidaire* la somme de (3).....

..... Euros.

Téléphone(s) :

Courriel :

(1) Nom, prénom (pour les personnes physiques) ou dénomination et raison sociale (pour les personnes morales).

(2) Adresse complète

(3) Somme en toutes lettres

Fait à, le

Signature

Veuillez cocher cette case si vous souhaitez bénéficier de l'avantage fiscal sur l'impôt sur le revenu (réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En outre, si le plafond de 20 % des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes).

Fonds de dotation La Solidaire, 23 340 Faux-la-Montagne
05 87 50 13 84 - 06 84 95 66 65 - lasolidaire@millevaches.net

SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA SCIC L'ARBAN

Ce bon constitue un engagement à devenir sociétaire de la SCIC L'Arban. Il est à accompagner :

- d'un chèque libellé à l'ordre de la SCIC L'Arban,
- d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- d'une copie d'un justificatif de domicile.

Je soussigné-e, (1).....

domicilié-e à (2).....

.....
déclare souscrire au capital de *L'Arban* à hauteur de (3)

parts de 150 Euros, soit un total de (4).....

..... Euros.

Téléphone(s) :

Courriel :

(1) Nom, prénom (pour les personnes physiques) ou dénomination et raison sociale (pour les personnes morales).

(2) Adresse complète

(3) Nombre de parts souscrites

(4) Somme totale en toutes lettres (nombre de parts x 150 €)

Fait à, le

(suite au dos)

Signature précédée de la mention « bon pour souscription »

Veuillez cocher cette case si vous souhaitez bénéficier de l'avantage fiscal sur l'impôt sur le revenu (réduction d'impôts de 18% du montant libéré, investissement pris en compte plafonné à 100 000 € pour un couple et 50 000€ pour une personne seule) ou sur l'ISF (réduction d'impôt égale à 50 % des sommes placées, dans la limite de 45 000 euros).

En cochant la case, vous vous engagez, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, à conserver les parts souscrites au moins jusqu'au 31 décembre de la 5ème année suivant la souscription. Nous vous enverrons directement le justificatif en temps opportun.

CHOIX DU COLLÈGE À L'ARBAN

Pour participer à l'assemblée générale de la société et voter, les sociétaires doivent être membre d'un collège (Statut de la SCIC).

Le choix d'un collège est fonction de la motivation principale qui vous anime en tant que sociétaire de la SCIC L'Arban.

En conséquence, merci de vous inscrire dans l'un des collèges suivants :

Collège n°1, dit des "investisseurs solidaires". Personnes physiques ou morales, ils soutiennent le projet par attachement au territoire ou par intérêt pour l'esprit du projet. Ce sont soit des investisseurs financiers, soit des « sympathisants » qui n'entendent pas s'impliquer dans le projet au-delà d'une participation ponctuelle aux organes statutaires de l'entreprise (assemblée générale et conseil d'administration). Leur motivation consiste avant tout à rendre possible le projet *via* un soutien financier.

Collège n°2, dit des "bénéficiaires". Destinataires directs de l'intervention de la SCIC, ils sont les clients naturels de l'entreprise et attestent de l'intérêt collectif et de l'utilité sociale du projet. Se retrouvent dès lors dans ce collège les personnes physiques ou morales qui attendent de la SCIC qu'elle réponde à leurs besoins en matière de logement et décline les politiques publiques en matière d'habitat et d'urbanisme. C'est le collège privilégié de représentation des collectivités publiques.

Collège n°3, dit des "professionnels de l'éco-construction". Entreprises, associations, salariés, personnes physiques, leurs attentes et leurs centres d'intérêt portent d'abord sur les dimensions techniques (mise en œuvre de matériaux, échange de pratiques...), la recherche-développement, la mise en œuvre de modes alternatifs de production de l'habitat et d'aménagement de l'espace. Ils attendent de la SCIC qu'elle conforte et développe les savoir-faire en matière d'éco-construction, d'éco-habitat et d'urbanisme durable.

Collège n°4, dit des "acteurs de la société civile". Motivés pour porter à travers la SCIC une réflexion globale sur le développement et l'aménagement de l'espace, sur le maintien et l'accueil de populations, sur l'émergence de modes alternatifs d'habiter, ils entendent s'investir dans l'entreprise en collaborant aux différentes opérations qu'elle initiera, que ce soit dans le cadre des organes statutaires ou à l'occasion de chantiers participatifs, commissions diverses, groupes de travail...

Nom :

Prénom :

Signature :

SCIC L'Arban, Le Bourg, 23 340 Faux-la-Montagne

Tel : 05 55 64 58 29 // Courriel : arban-millevaches@orange.fr

RCS Guéret 503 650 277 – APE : 7112B

Société Coopérative d'Intérêt Collectif S.A. à capital variable. au capital min. de 42 225 €

Agrément SCIC par décision de la Préfecture de la Creuse en date du 25 mars 2011